

Les enjeux de l'évaluation d'un Atelier Santé-Ville

Ce projet de document fait suite au premier guide méthodologique élaboré en 2005 par l'équipe permanente du contrat de ville de l'agglomération bordelaise afin de soutenir les démarches d'atelier santé-ville durant la phase de diagnostic et de planification.

Ce deuxième guide porte sur l'auto évaluation d'un Atelier Santé-Ville.

En l'occurrence, il s'agit ici d'évaluer de manière formative l'atelier en lui-même, en se focalisant sur les efforts déployés pour promouvoir et piloter le dispositif "ASV" local. Il ne s'agit pas d'évaluer les actions ou programmes de santé que l'ASV a pu mettre en place.

Ces programmes ont par ailleurs fait l'objet d'une "fiche-action" spécifiquement dédiée à leur montage. Elle peut également servir de support à une évaluation sommative, centrée sur leurs impacts, qu'il conviendra de décliner action par action. Ce tableau n'est pas exclusif et nécessite d'être complété et adapté aux démarches locales. Toutefois, des déterminants fondamentaux sont reportés et ne peuvent être contournés.

Bien que l'évaluation soit reconnue comme un outil d'amélioration de la qualité et de la pertinence d'une démarche, les représentations qu'elles suscitent restent encore relativement négatives et liées au sentiment de contrôle. C'est pourquoi nous vous proposons ce support qui ne découle pas d'une institution de tutelle et ne conditionne aucunement d'éventuels financements. Pour autant, l'évaluation doit s'envisager rigoureusement et de manière régulière, que ce soit à date fixe, ou à l'occasion de grandes étapes, telles que la validation du diagnostic partagé ou la mise en œuvre d'actions.

La création de l'ASV a-t-elle été officialisée ? Que précise l'éventuelle délibération et a-t-elle fait l'objet de modifications ou d'ajouts ?	Constats :
Préconisations :	
Un comité de pilotage local a-t-il été créé ? Quels sont ses membres ? Qui l'anime, le préside, et à quelle fréquence annuelle ?	Constats :
Préconisations :	
Quel est le niveau d'intégration de l'ASV ? Comment est-il intégré aux autres dispositifs sanitaires, sociaux et éducatifs locaux ?	Constats :
Préconisations :	
L'ASV est-il représenté au sein du groupe de travail santé constitué sur l'agglomération ? Est-il labellisé par la DDASS ?	Constats :
Préconisations :	
Comment communique-t-on sur l'ASV ? Quels sont les moyens utilisés pour informer sur la situation de l'ASV et ses contacts ?	Constats :
Préconisations :	

Quelle est la place des habitants ? Comment les habitants sont-ils représentés, à quelle fréquence ?	Constats :
Préconisations :	
Quels sont les autres partenaires de l'ASV ? Quels services, institutions, associations et libéraux sont mobilisés, à quelle fréquence ?	Constats :
Préconisations :	
Combien de fois l'ASV s'est-il réuni par an ? A quelle fréquence ? Etais-ce au sein du territoire concerné ?	Constats :
Préconisations :	
Quelles sont les modalités de séance ? Comment fixe-t-on l'ordre du jour ? Qui invite et assure le compte-rendu ?	Constats :
Préconisations :	
Des diagnostics ont-ils été réalisés ? Comment les habitants ont-ils été associés ? A-t-on communiqué les conclusions ?	Constats :
Préconisations :	
Quelles ont été les modalités de diagnostic ? Quels éléments qualitatifs et quantitatifs a-t-on réuni et quelles sont les sources ?	Constats :
Préconisations :	
Quel est le degré de planification de l'ASV ? Les projets d'action ont-ils fait l'objet de fiches-actions concertées ?	Constats :
Préconisations :	
L'ASV a-t-il réuni des groupes de travail restreints sur des projets d'action ? Qui est concerné et à quelle fréquence ?	Constats :
Préconisations :	
Quel est le niveau de suivi des actions ? L'ASV est-il chargé de suivre et d'évaluer les programmes initiés ?	Constats :
Préconisations :	
...	Constats :
Préconisations :	
...	Constats :
Préconisations :	